

ajour.ch

COURRIER DES LECTEURS

Cuisine biennoise Le bilinguisme, d'abord une affaire humaine

Après de longues années passées à échanger des idées, à transformer le café en liquide de réflexion, le vénérable Conseil de ville de Bienne a enfin accouché d'un chef-d'œuvre intellectuel, la crème de la crème de nos cogitations collectives: imposer la publicité en deux langues. Oui, vous avez bien entendu. Sept ans de laborieux brainstorming pour aboutir à cette solution miracle: insuffler la vie au bilinguisme en le rendant obligatoire, en l'ancrant fermement dans le règlement de la ville.

Imaginez, si vous le voulez, imposer l'amour à quelqu'un. «Vous devez m'aimer, c'est inscrit dans le règlement!» Ou encore, imposer votre volonté à autrui: «Vous devez aimer les carottes, c'est la loi!» En effet, c'est un brin cynique, franchement populiste et peut-être un peu absurde. Car la cause du bilinguisme n'est certainement pas une affaire d'imposition. Pire encore, je crains que cette imposition unilatérale ne soit non seulement contre-productive, mais aussi un peu autodestructrice. Force est de constater que cette nouvelle politique de «bipublicité» pourrait bien produire l'effet inverse de celui escompté. Car imposer une façon de faire de la publicité est, à mon sens, une atteinte à la liberté d'expression et à la propriété privée (article de la Constitution de notre canton). Le bi-

linguisme n'est pas quelque chose qui se contraint, qui se force, qui s'inscrit dans le marbre des règlements municipaux. Non, le bilinguisme est une affaire d'ouverture, de partage et de respect mutuel. C'est un voyage que l'on entreprend volontairement, par curiosité et par amour de la diversité, et non une contrainte qu'on nous impose.

Et si, au lieu d'inscrire le bilinguisme dans le règlement de la ville, nous faisons en sorte de l'inscrire dans les cœurs des Biennois? En faisant de notre cité un lieu où le bilinguisme est non seulement valorisé, mais aussi aimé et respecté? Je suis convaincu que cette approche, certes plus complexe, mais aussi plus humaine et plus respectueuse, nous mènera beaucoup plus loin que la simple imposition d'une règle.

Korab Rashiti, député UDC, Gerolfingen

Logements d'utilité publique ou capitalisme?

La gauche biennoise a fait de la construction de logements communaux son cheval de bataille. D'une part pour ouvrir une source de revenus pour les finances communales, d'autre part pour libérer le marché immobilier des capitalistes qui le dominent en imposant leurs loyers «illégaux». Ils y ajoutent la question du logement d'utilité publique pourtant aux antipodes du but lucratif, puisqu'il s'agit dans ce cas d'aider financièrement les coopératives d'habitation. Un règlement existe à ce sujet à Bienne depuis 2016, mais le même mètre carré ne peut pas

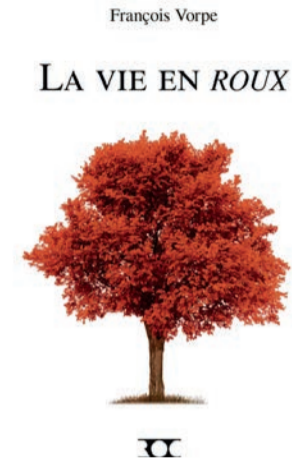
servir deux objectifs. Pour justifier leur ambition lucrative, les motionnaires comparent Bienne à la Ville de Berne, qui tire de ce marché environ 20 millions de francs par année, toutefois avec un parc immobilier de 1,5 milliard. Nous n'y sommes pas! Certes, s'il y a de l'argent à gagner sur le marché immobilier, la Ville ne devrait pas manquer l'occasion. Raison pour laquelle le Conseil municipal a lancé, dès l'année passée, une étude sur les conditions et les chances d'une telle entreprise. C'est une question de stratégie financière, à savoir comment faire fructifier le patrimoine de la Ville le mieux possible. De là à constituer dès maintenant un fonds alimenté par des contributions à budgéter chaque année, comme le souhaite la gauche, et à monter toute une administration avec de l'argent que nous n'avons pas, il y a toutefois un pas que nous ne sommes pas prêts à franchir. Quant à l'autre objectif d'une politique communale du logement, soit celui de détendre le marché immobilier, le problème se pose nettement moins à Bienne qu'ailleurs en Suisse puisque nous connaissons traditionnellement un taux d'appartements vides des plus élevés. Le cas échéant, le meilleur remède serait d'ailleurs de permettre la construction et la densification dans notre ville, ce que la même gauche biennoise a, par le passé, régulièrement empêché, par exemple avec Agglolac ou au chemin de la Passerelle. Une autre occasion de densifier et de faire fructifier un terrain de la Ville pourrait se présenter sur l'aire des anciens Abattoirs. On verra ce qu'il en adviendra.

Daniel Suter, conseiller de ville PRR, Bienne

Feuilleton - «La vie en Roux» de François Vorpe

© Editions du ROC Tous droits de reproduction interdits sans l'accord écrit de l'éditeur.

Mes cousins ne parlaient presque pas le français alors on communiquait peu avec eux. Je me souviens avoir caché les quelques jouets que j'avais pour éviter qu'ils ne me les cassent. Je camouflais mon petit vélo dans la grange, sous un tas de paille. Ils étaient trop grands pour ce vélo, je ne voulais pas risquer qu'ils ne me l'abîme, je n'avais que celui-là. Ils venaient voir mes lapins, ma seule fortune. J'étais tout fier de les leur montrer, mais je ne les laissais pas les porter. Il s'agissait de mes animaux chéris, j'avais trop peur qu'il arrive quelque chose! Pour moi, les cousins de la ville n'y com prenaient rien à la campagne et aux animaux. Je ne savais pas un mot d'allemand. Ma maman, à l'époque, a dû apprendre le français et



les gens du village l'appelaient aussi l'Allemande! Donc, inutile de vous préciser que cela aurait été assez mal vu de parler l'allemand. Une interdiction avait été faite à ma maman de nous parler ou de nous ap-

prendre l'allemand. Ma tante, qui était la forte personnalité de la maison, s'opposait systématiquement à ma maman et était à l'origine de cette interdiction. Ma maman devait souffrir de ne pas pouvoir parler sa langue maternelle avec ses enfants.

La vie à la ferme
Notre petite ferme comportait deux étages. Mon papa et ma maman travaillaient sur l'exploitation et occupaient le rez-de-chaussée de la maison. Il se composait d'une cuisine, d'un salon qu'on appelait la chambre, et d'une chambre à coucher dans laquelle nous dormions tous les quatre, mes parents, mon frère et moi. A l'étage, vivaient ma tante, sœur de mon papa et son mari. (à suivre)



Tu es parti au-delà de notre horizon, mais dans notre cœur tu resteras comme une lumière qui nous tiendra chaud dans nos hivers, un petit feu de toi qui ne s'éteindra pas.

C'est avec une profonde douleur que nous faisons part du décès d'

Eduardo Gonzalez

qui est parti bien trop tôt, entouré des siens, dans sa 53e année.

Son épouse:
Cristina Gonzalez.

Ses enfants:
Vito Gonzalez et son amie Julie Buompane;
Loris Gonzalez;
Toni Gonzalez.

Sa maman:
Maria Gonzalez.

Son frère et sa sœur:
Sandro et Rebeca Gonzalez, et leurs enfants;
Sabrina Gonzalez et son ami Ivan Manrique.

Ses beaux-parents:
Manuel et Teresa Rodrigues.

Sa belle-sœur et son beau-frère:
Teresa et André Liechti, et leurs enfants,
ainsi que les familles parentes et amies.

La cérémonie d'adieu aura lieu le jeudi 1er juin à 13h45, en l'église catholique de Malleray, suivie de l'incinération.

Rue des Blés 4, 2735 Bévillard, le 30 mai 2023



Les autorités scolaires, la direction, les enseignants et les élèves de l'**Ecole secondaire du Bas de la Vallée** à Malleray ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Eduardo Gonzalez

Papa de Toni Gonzalez, élève de notre école.

Ils s'associent à la douleur de la famille et lui présentent leurs sincères condoléances.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Le Vélo Trial Moron a la profonde tristesse de faire part du décès de

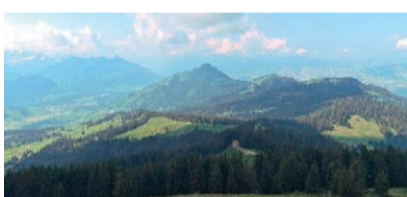
Eduardo Gonzalez

Membre très actif, caissier et époux de la présidente Cristina,

Qui a mis tout son cœur et son énergie au bon développement du club et à l'évolution de ses pilotes.

Nous exprimons à sa famille et ses proches toute notre sympathie et présentons nos sincères condoléances.

Vélo Trial Moron



Il nous aimait et a su nous le montrer
Nous l'aimions et il le savait
Nous aurions voulu que la vie continue avec lui.



Sa très chère épouse: Cindy Widmer-Dorand, à Neyruz.

Ses fils adorés:
Julien, à Neyruz;
Loris, à Neyruz.

Sa maman: † Laurence Widmer-Ducrest, à Bienne.

Sa sœur et son beau-frère:
Corinne et Laurent Lüdi-Widmer, à Reconvilier et leurs filles;
Mélissa, sa filleule;
Cristelle et son ami Alexandre;
Audrey et son ami Arnaud.

Sa belle-maman: Madeleine Dorand-Bovey, à Fribourg.

Son beau-frère: Benoît Dorand et son amie Francine, à Bulle et ses fils Grégory et Lucien,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Alexandre Widmer

enlevé subitement dans son sommeil, suite à un arrêt cardiaque, le 30 mai 2023, à l'âge de 50 ans.

Sa chère maman l'a rejoint le même jour, quelques heures après.

La célébration du dernier adieu aura lieu en la chapelle funéraire de Chantemerle le samedi 3 juin 2023, à 10 heures, suivie de la crémation à Saint-Léonard.

Alexandre repose en la chapelle funéraire de Chantemerle, Route de Chantemerle 37A, 1763 Granges-Paccot où la famille sera présente le vendredi 2 juin 2023 de 19h00 à 20h00.

En lieu et place de fleurs, un don peut être adressé à Pro Natura Fribourg, IBAN CH26 0839 0038 5950 1000 8 (avec mention deuil Alexandre Widmer).

Adresse de la famille: Cindy Widmer, Chemin des Pommiers 2, 1740 Neyruz

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.